

# Une école originale sur pilotis inaugurée

Par Gilbert Hermann

LULLY | NOUVELLES CLASSES

Le bureau d'architecture Pascal de Benoît et Martin Wagner a fait montre de beaucoup d'originalité pour concevoir l'agrandissement du collège.

Directeur de l'Établissement primaire de Morges Ouest, Pierre-Alain Cordey s'est plu à souligner la qualité du produit. Ce sont en effet de deux classes «accueillantes, lumineuses et fonctionnelles» dont bénéficient des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de Lully et Tolochenaz et leurs enseignants. Il l'a dit lors de la crépusculaire inauguration de ces nouveaux locaux qui s'inscrivent dans le prolongement, et en contiguïté, du collège construit en 1992.

Afin de répondre aux besoins et nouvelles exigences en matière scolaire, la commune de Lully a organisé un concours d'architecture auquel trois bureaux ont été invités à participer. Le jury a retenu le projet de Benoît/Wagner



La Municipalité devant le nouveau bâtiment. Hermann

qualifié de «novateur, aérien par sa structure et sa position avec respect de la lumière des classes existantes». Les deux nouvelles classes sont bâties sur pilotis ce qui a pour bénéfique effet de couvrir le préau. Elles s'ouvrent généreusement sur l'extérieur. Ce dont ne se gênent pas de profiter les élèves. Et cela quand bien même les tableaux interactifs ne manquent pas d'attrait. Le directeur a d'ailleurs relevé la chance qu'ils ont à pouvoir bénéficier d'une telle infrastructure. Qui a un coût:

environ 1,5 million de francs.

## Budget respecté

Argent investi à bon escient aux dires de Marlise Holzer, syndique, qui s'est réjouie de la célérité avec laquelle l'ouvrage a été réalisé. Qu'on en juge: ouvert à Pâques, le chantier était achevé à la rentrée scolaire d'août. Les délais ont été tenus, suscitant la joie directoriale. C'est bien! Le budget aussi. C'est encore mieux! Aussi la syndique a-t-elle remercié les artisans de cette réalisation, dont ses collè-

gues municipaux et plus particulièrement Alain Strauss qui, architecte de son état, n'a pas été avare de conseils et de recommandations.

Agrémentée de productions chorales, la cérémonie s'est prolongée sur le préau couvert avec le partage d'une réchauffante soupe à la courge. Car si «l'esprit doit sur le corps prendre le pas devant», «l'homme vit de bonne soupe et non de beau langage». Molière ne m'en voudra pas de ces emprunts. |

# Une Balle agrandie dans le camp des Perey

VUFFLENS

Lors de la présentation des «nouveaux» et du traditionnel «petit marché», la famille Perey a inauguré de nouveaux locaux vini-viticoles.

Depuis 2012, Michel Perey et son fils Tristan, du Domaine de la Balle à Vufflens-le-Château, œuvrent en association avec leurs filles, respectivement sœurs, Solange et Lucie qui sont à la tête du Domaine des Abbesses à Echandens. La raison sociale Perey vigneron-encaveurs chapeaute

et une pinte (2006) qu'exploite Suzanne, épouse de Michel. Pour adapter l'outil de travail aux besoins de l'association, Perey vigneron-encaveurs a construit une halle à usages multiples qui comprend notamment un chai où s'élèvent des vins en barriques de chêne et dont l'élément le plus remarquable est un foudre que Michel s'est offert par anticipation pour ses 60 ans qu'il fêtera en janvier prochain.

Au terme d'une année de travaux, les nouveaux locaux – que coiffent deux appartements – ont été étreints lors des dernières vendanges. «Ils nous permettent de travailler dans des conditions optimales afin de réceptionner et d'élever au mieux les vins que

cette association familiale qui soigne un vignoble de 14 hectares et qui commercialise quelque 70 000 bouteilles par année. Étant précisé que la production de 4 hectares en location est livrée à UVA-VINS.



Perey vigneron-encaveurs: Solange, Suzanne, Michel, Lucie, Tristan et Caroline (la seule à ne pas être partenaire). Hermann

C'est en 1981 que Michel Perey reprend une partie du domaine viticole familial. En 1985, il crée le Domaine de la Balle en aménageant une cave dans un hangar agricole. Au fil des ans, il développe les structures en construisant de nouveaux locaux pour l'accueil (1991)

nous produisons en famille.»

Même si ces nouveaux locaux sont situés au chemin de la Glacière, l'ambiance était très chaleureuse lors de leur inauguration. La bonne humeur était d'autant plus de rigueur que c'est une fondue qu'ont partagée les invités. G.H.

BRÈVES  
RÉGION

## Nouveaux élus

RÉGION | Avec les élections complémentaires de dimanche, de nouveaux visages font leur apparition. Eric Vion remplace le municipal démissionnaire Denis Jotterand à La Chaux. Eric Rondot sera en charge des Forêts et Domaines à Lully. Mandy Wagner Laurent reprend le siège d'Olivier Arbenz à Cottens et Annick Rosset fait son entrée à Mollens.

## Journées à succès

RÉGION | Les trois journées de prévention contre le cambriolage organisées par la Police Région Morges à Saint-Prex, Préverenges et Morges ont connu un franc succès avec plus de 200 participants. «Du coup, nous allons sans doute reconduire l'expérience l'an prochain», précise le président la PRM et municipal morgien Daniel Buache.

## Ce sera Cossonay

VULLIERENS | Suite à la réorganisation scolaire dans les hauts du district qu'avait décidé il y a peu la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, le village de Vullierens devait rejoindre les établissements de Morges. Il n'en sera rien. La commune sera finalement rattachée aux établissements de Cossonay.

# Les trois motions ne soulèvent pas de vague

ECHANDENS

Ce n'est pas moins de trois motions qui se sont retrouvées au menu du Conseil communal. Mais étonnamment, elles n'ont pas fait débat.

A la suite du refus par les citoyens du crédit de construction de la salle villageoise en septembre 2013, et dans le but d'accélérer les choses, six conseillers communaux ont déposé trois motions: Deux d'entre elles concernent l'étude de la démolition de la salle existante (datant de quelque 150 ans) et de la ferme du Château, la troisième la création d'une zone 30 km/h et de l'aménagement d'arrêts de bus sécurisés. Les réponses à ces motions consti-



La salle villageoise, qui avait tant fait débat, n'a cette fois suscité aucun débat. Cardoso

tuaient le plat de résistance d'un Conseil qui a par ailleurs accepté à l'unanimité le budget 2015.

Dans une étude concernant la mise en valeur de cinq parcelles communales, il apparaît que «la démolition de la salle villageoise

actuelle ne pourra intervenir qu'après la réalisation d'une nouvelle salle sur le site proposé des Utins». C'est une des raisons qui empêche la Municipalité de donner des informations plus précises à ce stade, compte tenu de l'en-

semble du dossier «Equipements collectifs».

Il en va de même pour l'avenir des parcelles de la ferme du Château, englobées dans cette étude. Cependant, «soucieuse d'éviter la répétition d'un scénario impliquant des squatters (ndlr: allusion à l'affaire de la maison Ciana) et pour des raisons de sécurité», la Municipalité a mis à l'enquête la démolition des bâtiments de ces parcelles qui seront dans un premier temps engazonnées.

Des travaux vont être réalisés rapidement pour sécuriser les arrêts de bus et modérer le trafic au centre du village, notamment via des priorités de droite, puis pour passer l'entier de la Rue du Château en zone 30 km/h, après approbation de l'Etat.

Ces trois motions n'ont curieusement suscité aucun débat et si peu de questions. Gageons que ce n'est que partie remise. F.E.



ETOY | MARCHÉ Il y avait de quoi garnir sa table de Noël à Etoy et Aubonne samedi dernier! Les Paysannes vaudoises d'Aubonne-Etoy et environs organisaient leur traditionnel marché de l'Avent dans les deux communes. On pouvait y retrouver des couronnes de l'Avent, des décorations artisanales ou encore des pâtisseries. Picard

# Elu avec 4 voix suite à un tirage au sort!

SÉVERY

Elu avec 4 voix, ex aequo avec un autre citoyen, Christian Altherr a démissionné.

«C'est un score superbe!» ironise Christian Altherr. Avec 4 votes sur 29 enveloppes déposées dont 11 bulletins blancs, le citoyen de Sévery s'est retrouvé malgré lui à la Municipalité. Fait encore plus cocasse, sa place, il l'a gagnée suite à un tirage au sort, Christian Michaud s'étant lui aussi retrouvé avec 4 voix. «Vu que je suis vice-

président au Conseil général et que Christian Michaud est le président, ça a donné des idées aux citoyens», suppose-t-il. Lundi, lors du Conseil général, Christian Altherr a présenté sa démission. «Ce n'est pas aux retraités de diriger la commune», fait remarquer celui qui a renoncé à son poste de président du Conseil en juin dernier en raison de son âge.

La démission s'étant faite dans les règles de l'art, une élection complémentaire devrait avoir lieu dans les 90 jours. «En février, la situation sera la même que maintenant. Il faut trouver quelqu'un d'intéressé.» A.H.